

Points forts

- Herbicide de postlevée
- Anti-dicotylédones
- Utilisation seul ou en programme
- Action de contact

Spectre d'efficacité



Morelle noire



Chénopode blanc



Amarante réfléchie

		1 kg/ha	2 kg/ha
Alchémille	<i>Alchemilla arvensis</i>		
Amarante réfléchie	<i>Amaranthus retroflexus</i>		
Anthémis des champs	<i>Anthemis arvensis</i>		
Arabette de Thalius	<i>Arabidopsis thaliana</i>		
Arroche	<i>Atriplex sp.</i>		
Capselle bourse à Pasteur	<i>Capsella bursa pastoris</i>		
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>		
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>		
Datura stramoine	<i>Datura stramonium</i>		
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i>		
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>		
Galinsoge à petites fleurs	<i>Galinsoga parviflora</i>		
Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>		
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>		
Laiterons	<i>Sonchus sp</i>		
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>		
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>		
Matricaire camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>		
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i>		
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>		
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>		
Ortie annuelle	<i>Urtica urens</i>		
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>		
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>		
Renouée liseron	<i>Polygonum convolvulus</i>		
Renouée feuille de patience	<i>Polygonum lapathifolium</i>		
Renouée persicaire	<i>Polygonum persicaria</i>		
Repousses de tournesol et de betterave	/		
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>		
Tabouret des champs	<i>Thlaspi arvense</i>		
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>		

Spectre donné à titre indicatif dans l'état actuel de nos connaissances au 04/12/17
Résultats pouvant varier en fonction des types de sol et des conditions climatiques précédant et suivant l'application pour un herbicide de prélevée, et en fonction du stade des adventices et des conditions climatiques au moment de l'application pour un herbicide de postlevée.

Efficacités obtenues sur des adventices jeunes (cotylédons à 2 feuilles pour la dose 1 kg et jusqu'à 4 feuilles pour la dose 2 kg/ha)

Très Sensible Sensible Moyennement Sensible Non Sensible

Le maillon indispensable du désherbage



Lentagran®

- Herbicide de contact sélectif de nombreuses cultures
- Famille des phényl-pyridazines (code HRAC : C3)
- Poudre mouillable (WP) contenant 45 % de pyridate

Mode d'action

- La matière active est absorbée par les feuilles.
- Dans les plantes sensibles à la matière active, le processus de photosynthèse et le transport des électrons sont bloqués d'une manière irréversible (empêche la production D1-protéines dans le photosystème II).
- Les plantes stoppent leur croissance immédiatement puis meurent (le processus commence à la bordure des feuilles).

Préparation de la bouillie

Remplir le réservoir d'eau à moitié, mettre l'agitateur en marche et maintenir l'agitation pendant la préparation.

Ouvrir l'emballage extérieur et mettre le sachet hydrosoluble avec son contenu dans le réservoir (dissolution en 10 minutes environ).

Ne pas manipuler le sachet avec des gants humides, ne pas mélanger avec un bâton ou autre ustensile sous risque de floculation.

Pulvériser la bouillie rapidement après la préparation. Maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application.

Homologations actuelles

Cultures cibles recommandées	Dose (kg/ha)	DAR	Nombre d'applications
Artichaut	1	90 jours	2 appl. max/cycle de culture
Choux à inflorescence, Choux feuillus, Choux-raves, Choux de Bruxelles (*)	2	Choux feuillus : 28 jours Choux de Bruxelles et choux raves : 42 jours Choux à inflorescence : 49 jours	1 appl. max/cycle de culture
Maïs doux	2	-	1 appl. max/an à dose pleine, fractionnement possible
Oignon, échalote, ail (**)	2	appliquer avant le stade BBCH14 de la culture	1 appl. max/an à dose pleine, fractionnement possible
Poireau	2	28 jours	1 appl. max/an à dose pleine, fractionnement possible
Scorsonère salsifis	1,5	90 jours	Uniquement en applications fractionnées d'au plus 1 kg/ha/appl. sans dépasser la dose maximale de 1,5 kg par cycle de culture.
Tabac	1	28 jours	1 appl. max/cycle de culture
Trèfles et luzerne	2	28 jours	1 appl. max/an à dose pleine, fractionnement possible
Cultures porte-graines mineures (***)	2	non applicable	1 appl. max/an à dose pleine, fractionnement possible
Plantes non alimentaires uniquement	2	non applicable	1 appl. max/an à dose pleine, fractionnement possible

(*) Non autorisé sur chou pommé
(**) Ne pas appliquer avant la formation de la couche cireuse de la culture
(***) - Potagères porte-graine * Désherbage de la ciboulette porte-graine (1kg/ha)
- Légumineuses fourragères porte-graine *Désherbage du trèfle incarnat porte-graine / Désherbage du trèfle blanc porte-graine / Désherbage du sainfoin porte-graine

Recommandations d'emploi

- Traiter par des températures comprises entre 10°C et 25°C.
 - Volume d'application : 200 à 600 l/ha.
 - Appliquer de préférence sur feuillage sec et sur une plante en conditions poussantes.
 - Appliquer sur adventices jeunes entre les stades cotylédons et 4 feuilles vraies maxi.
 - Ne pas mélanger avec des fertilisants foliaires, des adjuvants à base d'huile ou des herbicides anti-graminées.
- Adapter votre programme de désherbage et vos doses en fonction de vos sols, de la période d'application, du stade et de l'état de la culture ainsi que des adventices à contrôler.**

Caractéristiques techniques

- ZNT : 5 mètres
- Délai de rentrée : 48 heures